

# **Motion votée à l'unanimité par le CS de l'Université Paris 8 le jeudi 27 janvier 2011. Sur une prétendue "politique d'excellence" : les dangers de la Poley**

## **Sur une prétendue "politique d'excellence" : les dangers de la Poley**

### **1. Constat**

Depuis la fin de l'année universitaire dernière le gouvernement, et notamment le MESR, mettent en place méthodiquement, un à un, les différents éléments du financement d'une politique de recherche dont la justification suprême tend à se résumer à l'invocation permanente de l'« excellence ». On notera d'emblée que la définition de l'excellence ne s'appuie de fait sur aucune réflexion préalable autre que les tautologies sur « les excellents qui sont les meilleurs ».

Tour à tour ont ainsi été lancés le plan campus et le « grand emprunt », puis leurs déclinaisons pratiques en trois étages principaux d'abord les Equipex et les Labex (Paris 8 étant porteur de projets à ces deux niveaux dans le domaine des arts et du numérique) puis, dans une phase ultérieure encore à venir, les Idex - auxquels s'ajoutent les IRT (Institut de recherches technologiques) dans lequel Paris 8 est aussi engagé au titre de l'Institut « Vie numérique » construit autour du pôle de compétitivité porté par Cap Digital (les pôles de compétitivité devant être les porteurs des IRT).

### **2. Méthode**

On remarquera d'emblée que la méthode employée pour rassembler et structurer les projets illustre parfaitement la nature de l'opération en cours. Tout d'abord on a enfermé les collègues et les équipes dans un calendrier contraint (quelques semaines de préparation - dont les mois de juillet et août) ce qui entravait toute élaboration collective sereine, favorisait les logiques de compétition interne et tendait à faire émerger des objets de recherche déjà là, choisis autant parce qu'ils permettent l'agrégation des forces que pour leur pertinence. Peu importe ce dernier point d'ailleurs : en effet, il est d'emblée proclamé par les appels d'offre que le critère majeur de choix par les « jurys indépendants » serait la nature et la cohésion de la fameuse « gouvernance » des Labex et des Idex, nouvelle obsession de la novlangue ministérielle depuis 2007. En d'autres termes, un projet sera choisi moins au nom de son intérêt scientifique que pour ce qu'il annonce de l'adéquation à un type de gouvernement de la recherche.

### **3. Des effets mécaniques multiples : externes, internes, institutionnels et financiers**

Les effets à court et moyen terme du déploiement hâtif et autoritaire de cette politique sont parfaitement prévisibles.

a/ Sur le plan externe à notre université, une telle politique favorisera la concentration des moyens de la recherche en France sur un nombre très restreint de pôles et de disciplines. La carte universitaire en sera d'autant plus bouleversée et l'égalité entre les territoires ou entre les citoyens qui est un des fondements de la République sera remise en cause radicalement. Au passage sera mis en branle un processus de minoration de toute recherche étrangère à cette logique dominante, vidant ainsi de leurs forces humaines et matérielles les universités qui se montreraient rétives à ces nouvelles règles. Les labex accordent une place de choix à des logiques de rentabilité strictement professionnelles et financières, notamment au travers de la notion de « retour sur investissement » centrale dans les dispositifs de candidature : l'affaiblissement de la recherche fondamentale et la

disparition de disciplines - ou leur dénaturation par travestissement contraint - risque fort d'être le prix à payer pour cette nouvelle organisation de la recherche.

b/ Sur le plan interne cette politique favorisera le développement de logiques centrifuges, locales, voire individuelles, chaque entité singulière pouvant aspirer à trouver sa reconnaissance ailleurs et rendant de ce fait plus difficile une politique scientifique d'établissement et toute initiative transdisciplinaire. Du même coup, on entrera à cette occasion dans une étape supplémentaire de l'application du choix stratégique défendu depuis trois ans par le MESR : la diminution massive du nombre d'UMR et d'équipes d'accueil, ou leur financement par les seuls établissements.

c/ Toujours en interne, le nombre de labex dans une université étant strictement limité, le risque est grand de glisser à terme vers une spécialisation de la recherche d'un établissement. On met en place les conditions d'une sorte d'accumulation/concentration qui se décline selon deux axes : d'un côté, la concentration de toutes les ressources sur les mêmes acteurs (puisque'il faudra avoir un Labex, pour accéder au « stade suprême » de l'Idex qui sera réservé d'ailleurs aux PRES), de l'autre, un nouvel appel à la concentration des universités puisque les PRES seront clairement privilégiés dans ces logiques selon le principe de l'attribution de moyens aux universités les mieux intégrées dans la politique ministérielle. Et les lots de consolation qui seront distribués avec l'attribution de quelques labex, dans des « niches » de recherche, à des universités exclues par ailleurs des Idex ne sauraient tenir lieu de rééquilibrage.

d/ Enfin, sur le plan institutionnel, les logiques, les méthodes et les calendriers contraints imposés par le MESR ont pour effet mécanique de remettre en cause les prérogatives et le rôle des instances élues et représentatives en charge de la politique scientifique, notamment le Conseil scientifique, et de favoriser leur contournement. Dans cette perspective, on peut remarquer que deux des nouvelles dispositions complémentaires votées récemment au Parlement à la sauvette au début du mois de décembre vont dans le même sens : l'attribution aux PRES de la collation des grades et la définition des prérogatives, notamment en matière financière et budgétaire, des futures fondations universitaires.

#### **4. Envoi**

Cette politique prône la prétendue excellence pour exalter dans les faits la concurrence la plus sauvage entre les universités, les équipes et les collègues. En outre il s'agit là d'un miroir aux alouettes, les sommes réellement disponibles étant appelées à être bien moindres que celles qui ont été annoncées et le risque étant grand que leur mécanisme de gestion conduise à une accumulation des dettes pour les universités. Tous nos efforts doivent tendre à renforcer les formes de collaborations internes entre les instances ou les individus et les principes de coopérations externes entre les institutions ou les établissements. Un des moyens doit être une politique cohérente d'établissement passant par la définition d'une stratégie de recherche partagée, élaborée en commun, et par une gestion des moyens de la recherche confiée aux instances représentatives élues à cette fin. De la sorte, il sera possible de préserver toutes les disciplines universitaires - y compris celles qui ne répondent aux injonctions de la professionnalisation à court terme - et de renforcer tous les établissements existant - y compris ceux qui n'appartiendront pas à la douzaine d'universités privilégiées par la politique ministérielle. L'existence de toute université a toujours répondu au respect d'équilibres entre les différentes fonctions et les différentes réalités de l'enseignement supérieur et de la recherche. C'est la rupture de ces équilibres que nous propose la politique actuelle. Dans ce cas, la « réforme » engage une destruction.

Les liens entre l'université et la société dont elle est issue ne doivent pas être confondus avec des relations de type économique, ou même de type scientifique au sens le plus restreint du terme. Promouvoir à tout prix ce seul type de relations est une aberration idéologique qui tend à occulter d'autres fonctions importantes. Un autre modèle d'université est envisageable et souhaitable, fondé sur des valeurs différentes, en prenant notamment en compte des enjeux tels que :

► la nécessaire formation des enseignants responsables de l'éducation de la jeunesse, fonction qui

participera grandement à la vitalité de la société de demain,

- ▶ le développement de savoirs et de capacités d'expertise dans de nombreux domaines, en lien étroit avec les besoins de la cité, pour contribuer à résoudre les multiples problèmes liés au territoire et à la communauté,
- ▶ la capacité à développer un comportement critique, ouvert et citoyen dans les nouvelles générations par la compréhension du monde et de soi-même.

Pour toutes ses raisons, les élus du Conseil scientifique de Paris 8 appellent unanimement l'ensemble de la communauté universitaire à restaurer et renforcer les conditions d'un exercice collégial, démocratique et ouvert de la politique scientifique.